

Hippisme : des courses sur les grands hippodromes, sauf en France



Le monde des courses hippiques en deuil

En France, les courses de chevaux sont à l'arrêt depuis le 17 mars, alors qu'elles ont lieu sur les plus grands hippodromes étrangers, avec support du Pari Mutuel Urbain français. Voilà la première aberration. La seconde, c'est que les dirigeants du mutuel et des sociétés de courses avalent leurs chapeaux sans trop moufter sur les chiffres des masses d'enjeux, les prélèvements d'État et la distribution des gains. Le nouveau directeur général du PMU, Cyril Linette, qui se targuait déjà d'un redressement (en trompe-l'œil) du modèle français historique (opposé aux bookmakers), est actuellement singulièrement avare de communiqués. À sa décharge, sans jeu de mots, le quotidien phare qui traite l'actualité hippique

sous tous les angles, Paris-Turf, n'offre plus qu'une pagination réduite, pour un prix lui aussi ramené à une peau de chagrin : 0,49 € au lieu de 2,30 €, essuyant lui aussi de sévères pertes, dont on entendra sûrement parler en termes d'aides à la presse (les fameuses subventions).

16 mars 2020 Paris-Turf TV. Coronavirus : arrêt des courses et des vidéos

https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=-9hFb8ZqaNo&feature=emb_logo

« J'ai traversé la douane avec plusieurs collègues, sans qu'on ait une seule prise de température. Personne ne nous a demandé d'où on venait, ce qu'on faisait ».

Si personne ne conteste les véritables mesures de protection, telles que d'ailleurs elles ont été méprisées depuis le début de la probable pandémie par le criminel d'État Macron et les membres de son gouvernement génocidaire Philippe, tout le monde hippique sait que lourde sera l'addition. Les jockeys ont en tête la fracassante déclaration du crack Christophe Soumillon :

Autant outré qu'agacé, il précisait en mars dernier : « Cela fait plusieurs fois, depuis un mois que je traverse les frontières, Dubaï, Japon, Hong-Kong et autres, que je fais très attention à plein de choses, a-t-il raconté sur RMC. Parce que je ne veux pas ramener le Coronavirus à la maison. J'ai fait plusieurs tests en étant négatif. Et ce matin en arrivant à la douane (à Roissy, ndlr), j'ai été complètement choqué. J'ai traversé la douane avec plusieurs collègues, sans qu'on ait une seule prise de température. Personne ne nous a demandé d'où on venait, ce qu'on faisait. J'ai eu plus de mal à acheter du pain à la boulangerie. Ce n'est pas le cas dans les autres aéroports. À Dubaï et au Japon, tout le monde est masqué. » :

<https://ripostelaique.com/le-jockey-christophe-soumillon-denon>

[ce-labsence-de-contrôles-a-roissy.html](https://rmcsport.bfmtv.com/plus-de-sports/coronavirus-la-colere-d-un-jockey-sur-l-absence-de-contrôle-a-l-aéroport-de-roissy-1880709.html)

« J'ai voyagé en business, j'ai cette chance-là, a poursuivi Christophe Soumillon sur notre antenne. Il y avait la moitié voire les trois quarts des gens qui avaient des masques, des gants. Mais en classe économique, la moitié des gens n'en avaient pas. J'ai vu des touristes venir sans rien sur eux. Ils sont sortis de l'aéroport avec moi, ils n'avaient pas de masques, pas de gants. Ils n'ont même pas été à la douane. Les gens entrent et sortent du pays comme si de rien n'était. C'est aberrant. Il faut prendre des vraies décisions. Je trouve qu'il y a du laisser-aller. C'est aberrant. »
Intégralité des propos et source et audio sur :
<https://rmcsport.bfmtv.com/plus-de-sports/coronavirus-la-colere-d-un-jockey-sur-l-absence-de-contrôle-a-l-aéroport-de-roissy-1880709.html>

Alexis Badel contrôlé quatre à cinq fois par jour à Hong Kong

De retour de Hong Kong, où le fils du jockey Alain Badel et de Myriam Bollack, entraîneur de chevaux, monte régulièrement avec succès, Alexis témoigne de la rigueur du suivi de la pandémie là-bas. Fourniture de masques, quatre à cinq contrôles journaliers avec prise de température, gel hydroalcoolique partout etc. Tous les détails de son interview sont dans l'édition payante de Paris-Turf du 25 mars :
<https://ripostelaique.com/le-jockey-christophe-soumillon-denonce-labsence-de-contrôles-a-roissy.html>

La réalité pour les professionnels : « les chevaux, en particulier ceux entraînés pour la compétition, ne peuvent vivre confinés ».

« Des dizaines de milliers de foyers français vivent des courses hippiques, des haras aux écuries, où travaille une large main-d'œuvre au service des chevaux et de leur bien-être. Pendant l'arrêt des courses, la plupart d'entre eux ont poursuivi leur activité, car les chevaux, en particulier ceux

entraînés pour la compétition, ne peuvent vivre confinés. Les écuries et les élevages ont donc continué de fonctionner, sans pouvoir compter sur les revenus tirés de la compétition, leur raison d'être. »

Retour à la case départ : France Galop est dans les stalles pour une reprise à huis-clos à partir du 11 mai. Si...

« Celles-ci se dérouleront le temps qu'il faudra à huis-clos, en mode renforcé, comme aux derniers jours qui ont précédé l'arrêt des activités hippiques en France. Cette expérience réussie dans la pratique du huis-clos sur les hippodromes de l'Oise au mois de mars constitue un point d'appui solide pour garantir la sécurité sanitaire des réunions de courses à venir.

Le huis-clos renforcé sera soumis à un cahier des charges très strict. Par exemple, l'entourage d'un cheval partant se limitera à la personne chargée de l'accompagner et d'en prendre soin pendant son déplacement, de son entraîneur, et de son jockey-driver.

Le personnel chargé de l'organisation et de la régularité des courses sera lui aussi limité au strict minimum. L'accès aux hippodromes sera extrêmement surveillé, et tous les participants recevront l'équipement nécessaire pour travailler dans de bonnes conditions sans prendre de risques. Les espaces partagés seront aménagés pour éviter les contacts entre acteurs des courses.

Afin de réduire le risque sanitaire, les chevaux entraînés à l'étranger et les jockeys titulaires d'une licence délivrée dans un autre pays que la France (sauf s'ils sont confinés en France) ne seront pas autorisés à participer aux courses françaises, et ce jusqu'à la fin du mois de mai, au moins.

Ces mesures contraignantes ne permettront pas l'organisation de l'ensemble des réunions de courses initialement prévues, certains hippodromes n'ayant pas la capacité de répondre

pleinement aux exigences de ce cahier des charges. Des projets d'aménagement et de déplacement des programmes PMH sont en cours d'étude de façon à ne pas pénaliser les socioprofessionnels plus particulièrement concernés par ces circuits.

En matière de programme, dans la perspective d'une reprise de l'activité à partir du lundi 11 mai, les sociétés-mères se sont particulièrement attachées à respecter les équilibres entre les différentes catégories de chevaux, équilibres qui font le succès et le dynamisme des courses et de l'élevage français. France Galop et LeTROT publieront leur programme dans les tout prochains jours... », intégralité des propos sur : <http://www.france-galop.com/fr/content/le-secteur-des-courses-prêt-pour-une-reprise-à-huis-clos-à-partir-du-11-mai>

La réalité pour les turfistes, c'est que beaucoup ont fui vers le poker

Si jouer sur des courses à l'étranger peut être amusant en complément du programme des réunions sur les hippodromes de France, dans les spécialités et suivant les saisons, qui ont fait le succès du turf français, l'engouement forcé depuis le 17 mars n'a pas convaincu les parieurs. Une des preuves de ce désintérêt passe par l'Autorité de régulation des jeux en ligne. Extrait :

« Dans cette période de confinement, l'offre de paris sportifs et de paris hippiques est extrêmement limitée. De ce fait, l'ARJEL constate que les joueurs ont tendance à se reporter massivement sur le poker qui attire même de nouveaux joueurs. D'autres joueurs pourraient être tentés de jouer sur l'offre illégale qui continue d'offrir certains paris mais surtout des jeux de casinos (machines à sous). En écho aux initiatives des opérateurs en matière de jeu responsable, l'ARJEL demeure particulièrement attentive aux risques de jeu excessif et donne des conseils aux joueurs pour garder la maîtrise de leur pratique de jeu pour qu'il reste un loisir récréatif.

« Depuis plusieurs semaines, l'ARJEL observe que le poker attire plus de joueurs et notamment de nouveaux joueurs ; elle constate aussi une pratique plus intensive et un produit brut des jeux qui a sensiblement augmenté. Cette progression importante du poker en ligne a conduit l'ARJEL à appeler les opérateurs à une grande vigilance... » intégralité du communiqué sur : <http://www.arjel.fr/IMG/pdf/20200414CP.pdf>

Les parieurs financeront la reprise du galop et du trot. Dans la mesure de leur porte-monnaie (1 & 2), ce qui n'est pas dit, et reste à prouver

« En effet, les prix de courses et les primes sont financés par le produit des jeux, et si les courses pouvaient reprendre le 11 mai, le réseau de points de vente du PMU ne serait encore que très partiellement réactivé, privant l'opérateur de paris et donc l'ensemble du secteur des courses de l'essentiel de leurs ressources.

La réunion qui s'est tenue le mardi 21 avril entre les présidents des sociétés-mères et les ministres de l'Action et des Comptes Publics et de l'Agriculture s'est avérée constructive et les travaux entre les dirigeants des sociétés-mères et les pouvoirs publics se poursuivent afin de permettre au secteur des courses de surmonter au mieux les dommages financiers provoqués par cette crise sanitaire. »
<http://www.france-galop.com/fr/content/le-secteur-des-courses-prêt-pour-une-reprise-à-huis-clos-à-partir-du-11-mai>

Les ministres de l'Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin, l'acolyte de Bruno Le Maire *, et de l'Agriculture, Didier Guillaume (loi EGalim pour étrangler le consommateur et les filières), seront à n'en pas douter les parfaits maîtres de cérémonie des pompes funèbres Macron pour enterrer un secteur économique de plus.

Cependant, l'après-pandémie verra remettre sur la table l'inexorable chute du PMU face à la concurrence des autres

jeux d'argent. Plus précisément, des jeux de hasard et d'argent. De la différence entre les petits parieurs et les très gros : ceux qui raflent les gains de certains gros quintés, quartés. Mais là, le directeur du PMU Cyril Linette et son réseau de prétentieux commerciaux ne veulent pas entendre les parieurs de base et préfèrent poursuivre la fuite en avant habituelle, en inventant de nouveaux paris qui dupent ou pas les parieurs, ou qu'un certain temps.

À noter que le journaliste hippique, Sylvain Copier, a commis de très pertinents papiers dans Paris-Turf sur le phénomène GPI (gros parieurs internationaux) ainsi que sur le questionnement du nouveau PMU : <http://www.paris-turf.com/actualites/billet-de-sylvain-copier-arret-sur-image-pmu-ou-en-est-on-191998>

Cyril Linette : « de l'empathie, de la simplicité et du fun ». Cause toujours...

<https://www.youtube.com/watch?v=bRjthuVBCLM>

(1 & 2) En vérité, je vous le dis : vous ne saurez ni le jour, ni l'heure, ils viendront comme des voleurs ; tenez-vous prêts avec votre épargne. (Prophétie librement inspirée de la la Bible).

Outre le nombre des morts du Covid-Macron (21 500 au 23 avril, dont encore un médecin, du Puy-de-Dôme, à 65 ans), **la gigantesque ardoise à payer se précise**, aujourd'hui plus qu'hier, et moins que demain. Hier, c'était les premiers **120 milliards d'euros** des premiers **38 jours de confinement**.

Aujourd'hui les assureurs ont fait savoir qu'ils ne paieront pas les pertes d'exploitation (**60 milliards d'euros à la louche**) au motif de rupture de la mutualisation. Quiconque connaît un peu l'histoire de l'assurance depuis la marine marchande, sait qu'on assure un risque, pas la certitude d'un risque, et encore moins quand le préjudice concerne la

totalité des souscripteurs. Si l'État les oblige à payer, ils répercuteront ces indemnisations dans les tarifs des cotisations.

Les catastrophes signées Macron ne font que commencer :
<https://ripostelaique.com/les-21-000-morts-ne-sont-que-le-debut-des-catastrophes-macron.html>

*** Bruno Le Maire lorgne sur votre épargne :**
<https://ripostelaique.com/bruno-le-maire-lorgne-sur-votre-epargne.html>

Jacques CHASSAING

IMPORTANT : Tous les liens et renvois mentionnés dans cet article constituent des éléments factuels corroborés, à l'appui des opinions et des faits exprimés par l'auteur Jacques Chassaing, ici, ainsi que dans tous les articles qu'il signe.